

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 17 février 1905.

Présidence de M. PLESSIER, président.

MM. Benaut, le baron de Bonnault, le commandant Boyer, le docteur Chevallier, Colin, Daussy, Delaidde, Dervillé, Mlle Deverson, MM. Evilliot, Fleuret, Fournier Sarlovèze, Mme le Féron d'Eterpigny, MM. Leduc, Lambin, Moreau, le chanoine Morel, Plessier, Sabatier, assistent à la séance.

Se sont excusés, MM. R. Chevallier, Peiffer, le chanoine Pihan, Sabattier.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté, le Président fait part de la décision du Conseil municipal qui assure la conservation du fragment de fortification, à l'angle de la rue de la Sous-Préfecture, dit le Bastion de la Vierge, contre lequel porta le principal effort des Anglais lors du siège illustré par le dévouement de Jeanne d'Arc et l'héroïque défense des Compiégnois. La Société, soucieuse des souvenirs historiques de la ville, adresse ses remerciements au Conseil municipal et charge son Secrétaire d'en faire mention au procès-verbal.

Le Président communique également une lettre de M. Salomon Reinach qui annonce l'envoi, au musée de Compiègne, du moulage de la stèle dite de Compiègne, dont il a été question à la dernière séance.

Le Secrétaire lit une lettre de M. R. Chevallier au sujet du prochain congrès que tiendra dans notre région la Société française d'archéologie. L'excursion faite aux environs de Compiègne sera